



Extrait des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 octobre 2017

Date de convocation : 26 octobre 2017

Sous la Présidence de GOEHRY Mireille, Maire

Elus : 52 - En fonction : 47 - Présents ou représentés : 40

Présents : ADAM Jean-Marie - ALBINET Arnaud - BOISSEAU Catherine - BRUCKMANN Jacques - BURGER Sylvie - CRIQUI Jean-Marie - DIGIUSTO Christiane - DISS Richard - ECKART Jean-Luc - FLICK Guillaume - FREUND Bernard - FRITSCH Christelle - FRITSCH Laure - GANTZER Pierre - GEHIN Patrick - GILLIG Yves - GOEHRY Mireille - GROSS Dominique - HAMM André - JOST Jean-Louis - KIENZT Patrick - KOESSLER Michèle - KREMMEL Catherine - KREMMEL Christine - LAPP Sébastien - LOHR Monique - MEYER Isabelle - MULLER Maurice - REMOND Xavier - RISCH Francis - SCHAEFFER Anita - SCHNEIDER Laurent - SPITZER François - WOLFF Jennifer

Pouvoirs : BARROUILLET Danièle à ALBINET Arnaud - FELDMANN Jean-Paul à FLICK Guillaume - MATTERN Michael à GILLIG Yves - GOEHRY Sophie à GOEHRY Mireille - SAENGER Tharisse à LOHR Monique - UGE Brigitte à ECKART Jean-Luc

Absents : MENNY Alain - SIEFERT Eric - FUCHS Didier - FRANCK Céline - FUCHS Albert - HANTSCH Myriam - HUSER Michel

DCM 2017 – 071

1 – Commande Publique

1.6 – Actes relatifs à la Maîtrise d'oeuvre

Liaison verte Tranche 3 Hohatzenheim – Groupe Scolaire Intercommunal Approbation de l'Avant - Projet Définitif

Le Conseil Municipal,

VU sa délibération n° 2016-97 du 20 décembre 2016 se rapportant à la mission de maîtrise d'oeuvre ;

Considérant l'Avant-Projet Sommaire analysé en séance du 4 octobre 2017 et les observations émises ;

Considérant la nécessité de créer un bassin de rétention pour recueillir les eaux de ruissellement de la Route Départementale 58 ;

VU l'établissement de l'Avant-Projet Définitif et après en avoir discuté :

- **APPROUVE** l'Avant-Projet Définitif établi par le Bureau M2i pour l'aménagement de la liaison verte Tranche 3 Hohatzenheim – Groupe Scolaire Intercommunal en site propre pour un montant total estimatif de **237.000 € HT** ;
- **AUTORISE** le Maire à lancer la procédure d'appel à concurrence ;
- **SOLLICITE** l'aide financière de l'Etat au titre du FSIL ;
- **SOLLICITE l'aide financière du Département** au titre du soutien aux collectivités ;
- **APPROUVE** le plan de financement comme suit :

Montant des travaux	237.000 €
Ingénierie	11.760 €
	248.760 €
Subvention du Conseil Départemental	50.000 €
Subvention de l'Etat (FSIL)	80.000 €
Fonds propres de la Commune	118.760 €

(2 abstentions)

DCM 2017 – 072

3 – Domaine et Patrimoine

3.1 – Acquisitions

Liaison verte Tranche 3 Hohatzenheim – Groupe Scolaire Intercommunal Acquisition foncière pour l'implantation d'un bassin de rétention d'eau

Le Conseil Municipal,

VU le relevé géométrique établi par le Géomètre Julien Carbiener de Brumath ;

VU l'Avant-Projet Définitif établi par le bureau d'études M2i portant la capacité du bassin à 607m³ ;

Considérant l'ensemble des aménagements annexes à savoir réseaux, clôtures et espaces verts ;
Et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'acquérir la parcelle cadastrée en Section n° 10 n° 99 d'une superficie de **6,84 ares**

appartenant à **M. JAECK Jean-Marie**, 5 rue des commerçants 67170 Wingersheim les Quatre Bans

- **FIXE** le prix de cette acquisition foncière à **300 € l'are**, soit la somme totale de **2.052 €**.
- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte auprès de Maître Albert SALAVERT, notaire à Brumath.

(2 abstentions)

DCM 2017 – 073

1 – Commande Publique

1.1 – Marchés publics

**Liaison verte Tranche 3 Hohatzenheim – Groupe Scolaire Intercommunal
Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un bassin**

Le Conseil municipal :

- **ACCEPTE** la rémunération forfaitaire de **6.000 € HT** demandé par le bureau M2i pour cette mission hydraulique ;
- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre.

(2 abstentions)

DCM 2017 – 074

1 – Commande Publique

1.6 – Actes relatifs à la Maîtrise d'œuvre

Liaison verte Tranche 4 Wingersheim/Place des Acacias – Groupe Scolaire Intercommunal Approbation de l'Avant-Projet Définitif

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications du rapporteur et prit connaissance du devis descriptif et estimatif :

- **APPROUVE** l'Avant-Projet Définitif établi par le Bureau M2i à Wingersheim les Quatre Bans et le cabinet Gabriel MILOCHAU paysagiste urbaniste à Sparbach - 67340 se rapportant à la liaison verte Tranche 4 Wingersheim / Place des Acacias – Groupe Scolaire Intercommunal en site propre. Cette opération s'effectuera à travers un parc de loisirs pour un montant estimatif de **319.340 € HT** ;
- **PRECISE** que cet aménagement est situé au centre de la commune déléguée de Wingersheim aux abords de l'Eglise inscrite à l'inventaire des monuments historiques ;
- **SOLLICITE** l'aide financière de l'Etat au titre de la **DETR** et du **FSIL** ;
- **SOLLICITE** l'aide financière de la Région au titre du **Programme Général d'Aménagement (PGA)** établi par la commune historique de Wingersheim en 2013 ;
- **SOLLICITE** le Département dans la cadre du **Soutien aux Collectivités** ;
- **APPROUVE** le plan de financement comme suit :

Montant des travaux Liaison Tr 4	319.340 €
Ingénierie	17.680 €
	337.020 €
Subvention du Conseil Départemental	50.000 €
Subvention Région	30.000 €
Subvention de l'Etat au titre de la DETR	60.000 €
Subvention de l'Etat au titre du FSIL	50.000 €
Fonds propres de la Commune	167.340 €

- **AUTORISE** le Maire à lancer la procédure d'Appel à concurrence.

(1abstention)

DCM 2017 – 075

1 – Commande Publique

1. – Actes relatifs à la Maîtrise d'œuvre

Projet de Liaison verte Tranche 5 Mittelhausen – Cimetière avec création de parking Mission de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal,

Considérant le projet historique des élus de la Commune déléguée de Mittelhausen ;
VU la réalisation des tranches successives de notre programme de liaisons vertes ;

Et après en avoir discuté :

- **CHARGE** le Bureau d'Etudes M2i à Wingersheim les Quatre Bans de l'étude de l'Avant-Projet Sommaire de la liaison verte Tranche 5 Mittelhausen/Cimetière communal (RD67) ;
- **ACCEPTE** l'enveloppe financière fixée à **95.000 € HT** ;
- **APPROUVE** le contrat de maîtrise d'œuvre au taux de **5.5 %** soit une rémunération de **5.225 €** pour cette mission.
- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat de maîtrise d'oeuvre avec le bureau M2i.

(à l'unanimité)

DCM 2017 – 076

1 – Commande publique

1.4 – Autres types de contrats

Commune déléguée de Mittelhausen : Avenant 1 Lot 7 Heinrich au marché de travaux de réhabilitation du bâtiment communal 28 rue principale

Le Conseil Municipal,

Considérant l'exposé du Maire apportant toute justification nécessaire ;

VU la proposition du Maître d'oeuvre, JUD'ARCHI selon le bilan ci-dessous :

Entreprise	Marché HT	Avenant 1	Total
HEINRICH	7 028,24€	Travaux en plus value	+ 2.678,50 €
		Travaux en moins value	- 2.678,50€
	Montant total		7.028,24€ HT

Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 annexé à la présente, au marché de travaux pour le lot n° 7 des établissements HEINRICH décrit ci-dessus comme suit :
 - Travaux non effectués en moins-value pour un montant de - 2.678,50 €
 - Travaux effectués en plus-value pour un montant de + 2.678,50 €
- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant.

(à l'unanimité)

DCM 2017 – 077

1 – Commande Publique

1.1 – Marchés publics

Cne déléguée de Gingsheim : réfection de voirie – Rue de la Forêt

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des dégâts de voirie ;

VU l'arrêté municipal n° 2016-2 portant interdiction de circulation sur la Rue de la Forêt jusqu'à rétablissement de la chaussée ;

Et après en avoir délibéré

- **PREND ACTE** du report de réalisation du bassin d'ouvrage
- **DEMANDE** à l'Entreprise TP Wicker, de Schaffhouse/Zorn d'effectuer des travaux de consolidation par des travaux d'enrochement conformément à son devis pour un montant de **6.970€ HT**.
- **AUTORISE** le Maire à signer le bon de commande.

(à l'unanimité)

DCM 2017 – 078

7 – Finances locales

7.2 – Fiscalités

Instauration de la Taxe Forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles

Le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans :

Considérant l'application de cette taxe sur les communes de Mittelhausen, de Hohatzenheim et de Wingersheim ;

Et après en avoir délibéré :

- **ANNULE** ses délibérations n° 2016 -101 du 20 décembre 2016 et n° 2017- 028 du 27 mars 2017 ;
- **DECIDE** d'instaurer la taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles

(à l'unanimité)

DCM 2017 – 079

7– Finances locales
7.5 – Subventions

Subventions annuelles aux associations de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal,

Considérant les activités effectuées par les Associations et leur impact sur la vie locale ;

Considérant l'avis de la commission Vie Associative pour harmoniser progressivement les aides financières aux associations des quatre communes historiques ;

Et après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de fixer les subventions de fonctionnement suivantes pour l'exercice 2017 :

Association	2017
Cne déléguée de Hohatzenheim	
Vitagym	80€
Chorale Sainte-Cécile	100€
Cne déléguée de Gingsheim	
Aînés de Gingsheim	150€
Chorale Sainte-Cécile	100€
Cne déléguée de Wingersheim	
Football-Club WI	9.200€
Sapeurs-Pompiers WI	460€
Association de Pêche WI	300€
Ski-Club WI	300€
Chorale Sainte-Cécile WI	100€
Ski-Team Kochersberg WI	300€
Amicale des Donneurs de Sang WI	200€
Club du Bel Age	300€
Cne déléguée de Mittelhausen	
Arc en Ciel	150€
Chœur Mille et Une Notes	300€
Club des Aînés ruraux	200€
EMI	150€

- **AUTORISE** le Maire à procéder au mandatement de ces dépenses sur l'exercice 2017.

(à l'unanimité)



Pour extrait conforme
Le Maire,

GOEHRY Mireille

**Les textes intégraux de ces délibérations sont consultables
en mairie durant les heures d'ouverture
ou sur le site des communes déléguées de Wingersheim les Quatre Bans**

<http://wingersheim.payzorn.com>
<http://mittelhausen.payzorn.com>
<http://hohatzenheim.payzorn.com>
<http://gingsheim.payzorn.com>